

7.3. UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA POLITIQUE REGIONALE PAR LA COMMUNAUTE : LE PROGRAMME LEDA

B. Mérenne-Schoumaker

Au-delà de ses actions en faveur des régions en difficultés qui viennent d'être décrites, la Communauté se devait pour agir plus efficacement encore, de mieux connaître les processus de développement à l'échelle locale et/ou régionale, échelle déterminante en matière d'emploi. On échappe donc ici au cadre contraignant des divisions administratives.

Ainsi est né en 1986 - après une résolution du Conseil du 7 juin 1984 - un nouveau programme d'action-recherche intitulé LEDA (Local Employment Development Action) en vue du développement local de l'emploi.

Ce programme poursuit trois objectifs :

- analyser les pratiques du développement local;
- constituer, sur base de ces observations, des outils de développement;
- transmettre ce savoir-faire à d'autres régions, aux pays (pour les aider à élaborer leurs politiques) et à la Communauté elle-même en vue notamment de la réforme des Fonds structurels communautaires alors en chantier.

Sa stratégie est double : rassembler des informations sur le fonctionnement des économies locales (facteurs de développement, rôle des acteurs, stratégies les plus porteuses) et chercher parallèlement à susciter des actions via le dialogue et le débat entre acteurs locaux et à la faveur d'échanges et de rencontres avec d'autres régions européennes et des experts européens.

Vingt-quatre zones-pilotes et des zones associées ont été déterminées. Douze zones ont été choisies en 1986 et douze autres en 1988. D'importance très variable en termes de population, les vingt-quatre zones sont représentatives de l'ensemble des problèmes du chômage et des stratégies d'emploi dans les différents pays de la Communauté Européenne (fig.2).

En fait, elles relèvent de quatre grands types de régions :

- les régions à dominante rurale;
- les zones mixtes;
- les bassins industriels en déclin;
- les zones à grande concentration urbaine.

Par ailleurs, un certain nombre de zones qui présentent un caractère innovant dans le domaine du développement local de l'emploi sont invitées à se joindre au programme en tant que "zones associées". Avec les 24 zones-pilotes, elles forment un réseau d'échange, d'expertise et d'information.

Toutes les informations sur les initiatives locales d'emploi sont rassemblées dans le réseau ELISE. Une cellule de coordination fonctionne à Londres et Bruxelles.

Cette cellule travaille en étroite collaboration avec un Comité de Direction comprenant des représentants de la Commission et des experts des différents pays de la Communauté. Elle planifie les premiers contacts, organise le transfert de savoir-faire, les échanges, la diffusion de l'information. C'est elle, aussi, qui définit l'approche méthodologique. En outre, la cellule s'appuie sur les recherches du programme ILE (Initiatives Locales d'Emplois) de l'OCDE.

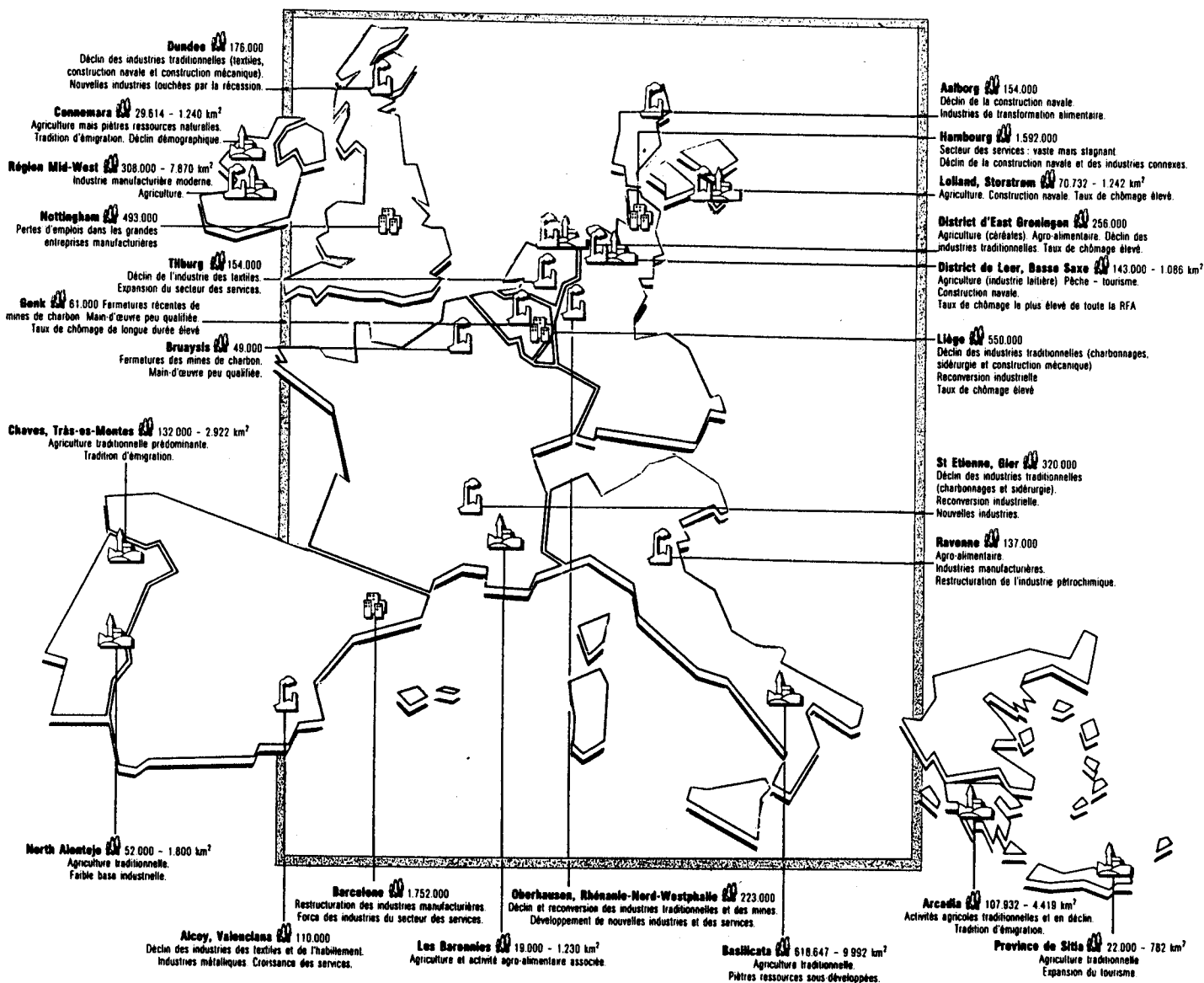


Fig. 2 Les 24 zones pilotes du programme LEADER.

Sur le terrain, la recherche-action se déroule en trois temps.

Dans une première phase, le programme demande à un chercheur local, choisi pour sa connaissance des problèmes de développement et son sens du dialogue de dresser un diagnostic d'ensemble. Celui-ci est établi sur base d'une étude scientifique et d'une série d'interview des acteurs locaux afin d'analyser leurs pratiques et leurs stratégies de développement et de création d'emplois. Ce travail s'achève par un bilan en termes de forces et de faiblesses et par des suggestions.

Le deuxième temps correspond à une phase de rencontre et d'échange des acteurs locaux, d'autres zones-pilotes et des experts européens à la faveur généralement d'une grande réunion, voire d'un colloque. Son but : dégager de nouvelles actions et surtout coordonner les initiatives.

Dans un troisième temps, le chercheur consigne l'ensemble du processus mis en oeuvre dans un rapport de projet destiné non seulement aux acteurs locaux mais encore aux responsables de LEDA.

S'il est aujourd'hui un peu tôt pour tirer des conclusions, un premier résultat s'impose cependant : le rôle déterminant de l'"Human-Ware". Comme l'écrit H. Martinos, un des coordinateurs du projet, "jusqu'ici les politiques de développement ont presque toujours été pensées en termes de "hardware", à base d'injections financières. On construit des infrastructures, on crée des centres de formations, on attire des investissements extérieurs ou on réalise des projets basés sur l'exploitation de ressources physiques. Mais, pour fonctionner et avoir des effets positifs, ce hardware a besoin de "software", je serais même tenté d'inventer un néologisme et de parler de "human-ware" : c'est-à-dire le développement des ressources humaines, la mise en relation des différents acteurs. Car les dépenses injectées dans une zone ne créent une dynamique que si, de concert, on veille à mettre en valeur ses ressources humaines. Bien sûr, pour être couronnées de succès, les actions locales doivent être complétées par des politiques nationales et communautaires".